



## La lettre de Pro Silva France

**Comité de rédaction :** A. Givors – Ph. D'Harcourt  
– J. Hazera – N. Luigi N°ISSN : 2258-577X

**Président :** **Alain GIVORS** - 144 avenue J. Dupré  
07170 Villeneuve de Berg - Tel : 04 75 94 34 50  
E-mail : [alain.givors@orange.fr](mailto:alain.givors@orange.fr)

**Trésorier :** **Eric LACOMBE**  
4 rue du Tambour Major 88000 EPINAL  
E-mail : [ericlacombe7@orange.fr](mailto:ericlacombe7@orange.fr)

**Secrétaire général :** **Marc VERDIER**  
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris  
Tél : 01 48 74 31 40 - Fax : 01 49 95 03 10

**Délégué Général :** **Nicolas LUIGI**  
Campagne Rascas 83340 Les Mayons  
Tél : 06 71 90 16 00 E-mail : [nicolas.luigi@prosilva.fr](mailto:nicolas.luigi@prosilva.fr)

### Correspondants régionaux :

**Auvergne - Limousin :** **Jean-Pierre JUILLARD**  
3, place du Monument - 15400 Riom-ès-Montagne  
Tel : 04 71 78 14 63

**David PUYRAIMOND**, 8 rue des Granges  
12520 REILHAC. Tel : 06 83 36 45 37

**Bretagne :** **Eric BOITTIN** - 104 les hauts de  
Keravello 56250 SULNIAC. Tél : 06 71 05 56 44

**Centre :** **Marc VERDIER** - Comité des Forêts  
46, rue Fontaine 75009 Paris Tél 0148743140

**Franche-Comté - Bourgogne-Est :**  
**Julien TOMASINI** - 24 Quai Vauban  
25000 Besançon - Tel : 09 51 21 45 48

**Ile de France - Champagne :**  
**Pierrick COCHERY**, Comité des Forêts - 46, rue  
Fontaine - 75009 Paris. Tél : 01 48 74 31 40

**Lorraine - Alsace :** **Marc-Etienne WILHELM**  
16, Route de Bernardswiller 67120 Obernai  
Tel : 03 88 95 16 49

**Méditerranée :** **Nicolas LUIGI**, Quartier Rascas  
83340 LES MAYONS - Tel : 06 22 86 23 21

**Normandie :**  
Président : **Gaëtan de THIEULLOY**  
La Billebaude - Chemin de Bosc Oursel  
27910 Letteguives - Tel : 02 35 79 02 76  
Animateur : **Michel de VASSELOT**, Comité des  
Forêts 46, rue Fontaine 75009 Paris Tél: 0148743140

**Nord - Picardie :** **Jean-Marc PENEAU** 68, rue du  
Centre 60350 Berneuil s/Aisne. Tel : 03 44 85 76 60

**Ouest :** Président : **Pascal YVON** - Mondragon  
72400 La Bosse - Tel : 02 43 29 30 07  
Animateur : **Jean-Michel GUILLIER** - Moulin de  
Roufrançois 53160 St Pierre/Orthe Tel : 0243032837

**Plateaux Calcaires :**  
**Jean-Jacques BOUTTEAUX** – Maison Forestière  
des Alouettes 52160 Auberive Tel: 0325842121

**Rhône-Alpes :**  
**Emmanuel GUERRAZ** - 249 rue des roisses.  
Prost. 07340 FELINES. Tel : 06 24 98 89 89

**Sud-Ouest :**  
**Gilles TIERLE**, Le Puget - 09120 Crampagna  
Tel : 05 61 05 37 41

**Jacques HAZERA** – Les Pijoulets – 33125  
HOSTENS - Tel : 05 56 88 55 72

## L'Edito

### Utile et méritoire reconnaissance !

Aboutissement d'un travail de trois années partagé avec Brice et véritable hommage à son travail, ***Pro Silva France est reconnue Association d'Utilité Publique*** par arrêté préfectoral du Bas-Rhin en date du 18 mars 2013.

**Utile**, car cette reconnaissance devrait nous permettre de sécuriser notre fonctionnement, du fait des avantages fiscaux octroyés aux donateurs – réduction d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises – mais également de la crédibilité apportée par les pouvoirs administratifs à nos objectifs.

**Méritoire**, car cette reconnaissance on ne l'a ni achetée, ni volée.

La transparence de notre approche, l'humilité et le respect à l'égard de la « Nature », la passion qui nous anime au quotidien, sont aujourd'hui récompensés.

Nos prises de position sur les sujets d'actualité aussi variés que le changement climatique, le bois énergie, la gestion écosystémique des forêts, le rôle des scieries qualitatives, l'importance des gros bois de qualité, la biodiversité, ... sont plus qu'hier entendues et écoutées.

L'organisation prochaine et l'animation, par Pro Silva France, d'une conférence-débat à la Sous Direction de la Forêt et du Bois, la validation d'un plan d'actions par le Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF) et le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), montrent le chemin parcouru par notre association depuis sa création.

Nous aurions évidemment voulu partager ces moments de joie avec Brice ; j'ai fermé les yeux et j'ai vu son sourire malicieux de satisfaction...

Merci Brice

**Alain GIVORS**

Président de Pro Silva France



## Sommaire



- ❖ Protection de la nature et de la biodiversité intégrée dans la gestion d'une forêt privée (B. de TURCKHEIM).....p. 2
- ❖ Formations Pro Silva France. Bilan d'une année 2012 riche.....p. 5
- ❖ Forêts, perceptions et gouvernance (C. BARTHOD).....p. 6
- ❖ Groupe Régional Sud-Ouest dans les piémonts pyrénéens.....p. 9
- ❖ Groupe Régional Franche-Comté sur grès hydromorphes.....p. 12
- ❖ Groupe Régional Auvergne-Limousin en peuplements feuillus.....p. 14
- ❖ Agenda, formations.....p. 16

*Tirés à part : programmes des formations à venir – bulletin d'adhésion 2013*

## Protection de la nature et de la biodiversité intégrée dans la gestion d'une forêt privée. SICPN en forêt de Landsberg.

Profitons une fois encore des grandes connaissances et de la pédagogie de notre regretté Brice de Turckheim, via l'un de ses derniers écrits rédigé à l'occasion d'une assemblée de l'European Forestry Institute en mars 2012.

par **Brice De Turckheim**, mars 2012  
pour l'European Forestry Institute (EFI)

La forêt de LANDSBERG, qui appartient depuis 200 ans à la Famille TURCKHEIM, s'étend sur une surface de 159 ha, dont environ 135 ha productifs. Elle est située en France, dans le Bas-Rhin et sur le Piémont est des Vosges, entre les altitudes de 300 et 640 m.



Les conditions stationnelles sont très diverses, avec quatre différents substrats géologiques, des expositions allant du sud à l'est et au nord, un relief assez compliqué avec des vallons assez encaissés, des rochers parfois abrupts. Les associations végétales naturelles sont de divers types de hêtraies, avec, selon l'aridité de la station, plus ou moins de chêne et d'autres feuillus. Les sapins et pins ont vraisemblablement été introduits par le forestier. Actuellement, 28 à 29 espèces d'arbres se partagent le territoire.

Les modes de traitement du début du 20<sup>ème</sup> siècle étaient la futaie de sapin, hêtre et autres feuillus sur 40% de la surface, le taillis simple à la rotation de 20 à 25 ans, de châtaignier pour les piquets de vigne (15%) et de chêne pour l'écorce à tan (45%).

Les objectifs de la famille propriétaire sont prioritairement économiques, aussi bien le service d'un revenu, que la constitution de réserves financières rapidement mobilisables.

Le traitement actuel, sur près de 90% de la surface est la conversion vers la futaie continue, proche de la nature, selon les principes de Pro Silva. Ce choix, pris pour certaines parcelles dès avant la dernière guerre mondiale, est

progressivement étendu à l'ensemble de la propriété. Il est déterminé par les perspectives d'augmenter fortement le pourcentage de bois d'œuvre de qualité par rapport à la production totale, de diminuer les frais de renouvellement, de ménager la possibilité de varier le traitement sur de courtes distances selon les stations changeantes et les essences rencontrées, et d'améliorer la stabilité, la résilience, et l'adaptabilité des peuplements à des conditions changeantes : tous facteurs d'amélioration de la rentabilité. Un enrichissement systématique des peuplements pauvres sur bonnes stations a été entrepris depuis les années 1930, par plantation de sapin, de douglas, de mélèze, d'épicéa, de pin laricio. Les peuplements comportant des arbres de bon potentiel sont soignés par éclaircies jardinatoires.

Le contrôle de la gestion est effectué par inventaires statistiques et par placettes permanentes à surface constante, dont le 3<sup>ème</sup> a été réalisé en 2008. Le volume sur pied s'élève à 292 m<sup>3</sup>/ha, dont 54% de feuillus et 46% de résineux, répartis en gros bois (DHP de plus de 53 cm), 23% en volume sur pied, 39% de bois moyens et 36% de petits bois. Il n'est pas prévu d'augmenter ce volume nettement au-dessus de 300 m<sup>3</sup>/ha, mais d'améliorer fortement sa valeur et son potentiel de production financière, par l'amélioration continue de la qualité des bois, et par le grossissement des troncs. Il y a env. 6,07 m<sup>3</sup>/ha de bois mort.

La coupe annuelle prélève env. 9 à 10 m<sup>3</sup>/ha, correspondant en gros à l'accroissement, dont env. 50% de bois d'œuvre.

A côté des objectifs purement économiques, les propriétaires souhaitent que l'esthétique soit conservée ou améliorée, de même que la protection de la nature. Les considérations éthiques de la famille comptent pour beaucoup, de transmettre à leurs successeurs un patrimoine en bonne santé, productif, stable.

Le sylviculteur connaît aussi les avantages économiques directs et indirects d'une riche biodiversité, sur la rentabilité de l'ensemble.

Très classiquement, celle-ci améliore la santé, donc la productivité des écosystèmes ; elle permet l'occupation optimale des niches résultant de la variété des stations ; l'adaptabilité des écosystèmes aux conséquences possibles des changements climatiques est renforcée par la diversité génétique et spécifique des arbres ; une vie active dans le sol permet une minéralisation lente mais continue de la nécromasse ; le mélange d'essences renforce la stabilité des peuplements contre des perturbations de toute nature : on sait qu'un relatif faible pourcentage de hêtre dans une pessière en améliore sensiblement la stabilité par grands vents : la tempête de 1999 a causé dans toute la forêt de Landsberg des dommages de l'ordre de deux possibilités, mais disséminés, comparables à des éclaircies un peu plus fortes que la normale, mais aucune trouée vraiment importante n'a été ouverte : les écosystèmes ont continué à fonctionner sans investissements consécutifs.

La présence d'une avifaune et d'une entomofaune riches empêche la prolifération catastrophique des insectes ravageurs : au printemps 2004, après la sécheresse de 2003, de nombreux sapins, attaqués par des scolytes, mais à feuillage encore vert, ont été écorchés sur pied par des pics et d'autres oiseaux, accourus au festin. L'image était curieuse, de troncs parfaitement blancs portant des branches vertes, alors que le forestier n'avait encore détecté aucun indice de cette invasion.

Les mesures sylvicoles en faveur de la biodiversité sont également connues et classiques :

- Lors des soins culturaux, les interventions sont limitées au strict minimum, sans vouloir prétendre à une régularisation parfaite des recrus ; les essences minoritaires sont favorisées ; des tiges dominantes, de qualité parfois affreuse, sont conservées pour fournir plus tard des arbres à haute valeur biologique, avec grosses branches basses pourrissantes, portes d'entrée de champignons et d'habitats.

- Lors des martelages de coupes, les essences minoritaires sont aidées : le chêne dans une hêtraie, le hêtre dans une chênaie ou dans une sapinière... un beau sycamore, un aulne vigoureux. Des arbres à cavités, à grosses branches mortes et pourries, ou portant des aires de rapaces, sont réservés, de même que des arbres mourants ou morts – dans un arbre mort il y a plus de vie que dans un vivant, c'est aussi un symbole de résurrection et de force de la Vie –. De très gros arbres sont conservés au-delà de leur diamètre d'exploitabilité économique, notamment des chênes, des sapins et des pins.



Les rémanents d'exploitation, ainsi que d'éventuels chablis dispersés et de valeur faible ou même négative, sont abandonnés sur le parterre de la coupe : le bois pourri ou pourrissant abrite de nombreux êtres vivants, il est une réserve d'eau en cas de sécheresse, et des semis s'y installent souvent. Il faut faire accepter par les collaborateurs et par les visiteurs qu'« en forêt, la propreté est un vilain défaut » ! Malheureusement, et pour des motifs en partie extérieurs à la propriété, le problème de l'équilibre ongulés/flore n'est pas

résolu. De nombreuses plantes, parmi lesquelles des semis de sapin, de chêne, d'érable sont aboutis ou frottés par les chevreuils s'ils ne sont pas protégés artificiellement.

Le coût des ces mesures de protection de la nature n'est pas négligeable. Il consiste essentiellement en la perte de production des surfaces couvertes par de vieux arbres ayant dépassé l'âge d'exploitabilité économique, ou par des arbres ayant une fonction d'habitat pour divers êtres vivants. Remarquons toutefois qu'un arbre mort, ayant perdu ses branches, n'a plus qu'un couvert négligeable. La perte peut être diminuée, en ne conservant que des arbres de valeur technologique modérée : « Nous sommes trop pauvres pour loger des animaux dans des arbres de valeur – les habitats à loyer cher (HLC) –, mais nous sommes assez riches pour mettre à leur disposition des HLM (Habitations à Loyer Modéré) ». Un problème, en futaie continue, est que par la sélection opérée en permanence, il arrive un moment où tous les arbres d'une certaine grosseur sont des HLC. Il importe donc de ne pas toujours éliminer les futurs HLM : encore une fois : « la propreté est un vilain défaut en forêt ! »

L'évaluation de ce coût est quasiment impossible sans effectuer des inventaires et des mesures détaillées des arbres et bois abandonnés, et de la place occupée par eux, tant est variable la perte réelle, et aussi la subjectivité de l'opérateur. Ces coûts peuvent être modérés en cantonnant ces abandons surtout dans des secteurs d'accès difficile et des stations médiocres.

Toutefois, les propriétaires ne considèrent ces sacrifices nullement comme des pertes de revenus, mais bien plus comme des primes d'assurance à consentir pour réduire les risques à caractère économique de toute nature – y compris de marché – qui obèrent les peuplements, et comme des investissements améliorant le fonctionnement et la stabilité de l'ensemble, permettant aussi la constitution de réserves pécuniaires en bonne sécurité, qui pourront être mobilisées à la seule volonté du propriétaire, et non en catastrophe !

Sans même connaître avec précision le coût global de cette stratégie en faveur de la biodiversité, le sylviculteur avisé et présent dans sa forêt peut apprécier, au cas par cas, et notamment lors des martelages de coupes, si la mesure envisagée ou refusée s'inscrit équitablement dans le devenir global du patrimoine, et dans le respect des équilibres entre finance actuelle et potentielle future. Libre à lui de se constituer des indicateurs personnels, ou de suivre des indicateurs « officiels ».

**C'est ainsi que dans une forêt menée selon les principes de Pro Silva, se trouvera réalisée l'harmonie multifonctionnelle préconisée par les plus grands auteurs, profitable autant au propriétaire actuel et futur, qu'à la Société tout entière.**

Brice de Turckheim  
Mars 2012

## Formations Pro Silva France. Bilan d'une année 2012 riche.

Depuis mai 2011, Pro Silva France a mis en place, en partenariat avec le CEFA de Montelimar (organisme de formation agréé), des sessions de formation à destination de gestionnaires, de conseillers et de propriétaires forestiers.

Quatre sessions « gestionnaires » ont été organisées en 2012 :

- Les 28 et 29 février 2012 en **Gironde** s'est tenue une formation d'**Initiation à la Sylviculture Pro Silva**. Co-animée par Alain GIVORS et Nicolas LUIGI, cette session a réuni 31 personnes. Elle a été immédiatement complétée par une session d'**approfondissement au Martelage en irrégulier en conditions réelles**, toujours en **Gironde**, suivie par 6 personnes.
- Les 12 et 13 avril 2012, en **Franche-Comté**, s'est tenue une autre session d'**Initiation à la Sylviculture Pro Silva**. Co-animée par Julien TOMASINI et Nicolas LUIGI, cette session a réuni 21 personnes.
- Les 10, 11 et 24 mai 2012, dans le **Parc Naturel Régional du Luberon** et à la demande de celui-ci, s'est tenue une 3<sup>ème</sup> session d'**Initiation à la Sylviculture Pro Silva**, appliquée plus au **cèdre et aux pins en contextes méditerranéens**. Co-animée par Alain GIVORS et Nicolas LUIGI, cette session a réuni 24 personnes.

En 2012, ces sessions « gestionnaires forestiers » ont été complétées, grâce au soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, par des sessions de formation à destination d'autres publics, notamment des élus, des territoires de projets (Parcs Naturels Régionaux) et des Ecoles Forestières. Six sessions se sont tenues l'an passé sur ce modèle :

- Les 5 et 6 octobre 2012 sur le territoire du **Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (Bas-Rhin)**. Co-animée par Evrard DE TURCKHEIM et Nicolas LUIGI, cette session à destination des élus et techniciens du PNR a réuni 15 personnes.

Les 22 et 23 novembre 2012 dans les départements de la **Marne et de la Seine-et-Marne**. Co-animée par Marc VERDIER et Nicolas LUIGI, cette session à destination des « réseaux forêt » de grands organismes (Ministères, Parc Naturels Régionaux, Parcs Nationaux de France, Grands Sites de France...) a réuni 21 personnes.

- Le 27 novembre 2012, dans le département de la **Gironde**. Co-animée par Jacques HAZERA et Nicolas LUIGI, cette session à destination des élèves des BTS Gestion Forestière 2<sup>ème</sup> année du lycée forestier de Bazas, de celui de Sabres, et des élèves apprentis forestiers du CFPPA de Bazas, a réuni 33 personnes.

- Les 6 et 7 décembre 2012, dans les départements de la **Haute-Savoie et de l'Isère**. Co-animée par Jean-Charles THIEVENAZ et Nicolas LUIGI, cette session à destination des élèves des BTS Gestion Forestière 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et des élèves de Bac Pro du lycée forestier de Poisy a réuni plus de 70 personnes.
- Les 13 et 14 décembre 2012 sur le territoire du **Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (Ardèche)**. Co-animée par Alain GIVORS et Nicolas LUIGI, cette session à destination des élus et techniciens du PNR a réuni 27 personnes.
- Les 17 et 18 janvier 2013, dans les départements de la **Drôme et de l'Ardèche**. Co-animée par Alain GIVORS, Président de Pro Silva France et Nicolas LUIGI, cette session à destination des élèves des BTS Gestion Forestière 2<sup>ème</sup> année et des élèves de Terminale Bac Pro du lycée forestier de Montelimar a réuni 48 personnes.

Au final ce sont ainsi près de **300 personnes**, dont la moitié d'étudiants en Gestion Forestière, qui auront bénéficié de ces sessions de 0,5 à 2 jours, uniquement consacrées à l'approche Pro Silva. Les retours sont excellents et nous poussent à continuer dans cette voie. Ainsi, en 2013, le partenariat avec le Ministère de l'Ecologie va être reconduit, de même que l'organisation de sessions « gestionnaires » et « martelage ». Deux CRPF ont également demandé des formations internes.

La 1<sup>ère</sup> session « martelage » a d'ailleurs déjà eu lieu, de nouveau dans le massif des Landes, et a regroupé 10 gestionnaires forestiers privés et publics (experts, techniciens de coopératives, techniciens indépendants, propriétaire-gestionnaire...) lors de deux journées sur le terrain, uniquement dédiées au martelage en conditions réelles, suivant les méthodes et outils Pro Silva.

### Prochaines sessions programmées :

- **Formation « Initiation à la sylviculture Pro Silva, appliquée aux peuplements de douglas »**  
**20-21 juin 2013, Beaujolais (69-71)**  
*Animation : Jean-Loup BUGNOT, expert forestier, Nicolas LUIGI, Délégué de Pro Silva*  
*Programme et inscription :*  
[www.prosilva.fr/programmes/2013\\_Initiation\\_Douglas\\_Programme\\_V1.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013_Initiation_Douglas_Programme_V1.pdf)
- **Formation « Initiation à la sylviculture Pro Silva, appliquée aux peuplements de chênes »**  
**10-11 octobre 2013, Sarthe et Mayenne**  
*Animation : Jean-Michel GUILLIER, expert forestier, Nicolas LUIGI, Délégué de Pro Silva*  
*Programme et inscription :*  
[www.prosilva.fr/programmes/2013\\_Chene\\_Ouest\\_Programme\\_V3.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013_Chene_Ouest_Programme_V3.pdf)

*Les frais d'inscription peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle.*

## Forêts, perceptions et gouvernance : libres propos d'un braconnier

La gestion forestière est symptomatique de notre rapport au monde. Le *Feng Shui*, que l'on peut entendre comme l'art de se protéger du vent tout en bénéficiant des apports de la pluie, n'est pas une méthode permettant la maîtrise des éléments naturels, mais une voie de cohabitation, de coexistence. De la même manière, on ne peut pas prétendre être maître de la forêt, que l'on soit propriétaire, exploitant ou simple citoyen. On ne peut que vivre avec, l'accompagner, observer son fonctionnement, respecter son rythme, la soutenir. En matière de gestion forestière, la population, du fait de son incompétence, peut avoir un rôle de contrôle de l'action des techniciens, de régulation, car il existe en elle de manière parfois exacerbée une conscience particulièrement sensible de la forêt (sauvage, protectrice, sereine,...), mais elle peut également jouer un rôle de conseiller (la lumière ne vient pas toujours des illuminés). En matière d'éducation à la chose forestière, c'est ici au forestier d'inviter la population à se sensibiliser à la forêt.

Pourquoi ? Parce que la forêt, et les forestiers clairvoyants le savent bien, a beaucoup à nous apprendre sur nous-mêmes. Il n'y a rien d'individualiste là-dedans. Seulement, l'humain ne peut se penser indépendamment de son environnement, en déplaise à son *ego*. Cohabiter avec la forêt, c'est cohabiter avec les autres motifs de la toile dont nous faisons partie.

Ces quelques mots sont une mise en bouche au texte, très beau et sincère, de Christian Barthod, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts au Conseil général de l'environnement et du développement durable (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) présenté le 23 novembre 2012 lors des débats scientifiques tenus à Lille sous le titre « La forêt, des enjeux vitaux entre science et décision ».

par **Christian BARTHOD**,  
23 novembre 2012, Lille

### Christian Barthod

Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts,  
Conseil général de l'environnement et du développement durable,  
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie  
Tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex  
Mail : christian.barthod@developpementdurable.gouv.fr

N'étant ni sociologue, ni psychologue, ni philosophe, ni historien, simplement forestier, j'ai conscience de braconner sur des terres où je ne suis pas scientifiquement légitime.

Néanmoins mon intérêt constant pour ces questions depuis près de 25 ans et mon expérience dans la mise en œuvre de politiques publiques ayant à voir avec la forêt et avec les acteurs s'intéressant à la forêt me conduisent à développer une analyse personnelle, sans doute un peu décalée par rapport à celle des spécialistes de ces questions.

Je ne m'interdis notamment pas des rapprochements rapides, voire osés, entre des approches menées selon des méthodologies différentes. Je présente d'avance mes excuses aux auteurs que je cite, et qui pourraient légitimement ne pas se reconnaître dans ces rapprochements et dans les conclusions que j'en tire.

### Perceptions

Comme le disait en 1995 Nicole Eizner<sup>1</sup>, la forêt est désormais le prototype et le paradigme de la nature pour nos concitoyens, loin devant la mer.

En demandant d'associer des termes au mot nature, 55% des Français parlent spontanément d'arbres, de bois et de forêts, et seulement 18% de mer, de côte, de rivière et d'eau<sup>2</sup>. Mais la forêt porte aussi d'autres associations lourdes de sens : le calme, le ressourcement, la liberté, la permanence... La montée des valeurs individualistes favorise la perception de la forêt comme lieu de méditation, de réflexion, de liberté et d'expérimentation de sensations différentes ; il existe désormais en forêt une nouvelle manière d'allier valeurs sensuelles et spirituelles. A tous ces titres, on peut penser que la forêt revêt une charge symbolique dans le champ social qui dépasse ce que les débats classiques ont l'habitude de gérer.

La forêt, le plus naturel des milieux artificialisés, disait J.M. Bourgau<sup>3</sup> en 1996. Mais cette vérité forestière n'est plus audible en 2012. En effet la puissance du symbole est telle que même la forêt landaise, exemple patent d'une forêt utilitaire largement créée par l'homme et gérée activement selon des méthodes qui ont quelque chose à voir avec l'agriculture, est comme « vampirisée » par sa dimension de patrimoine naturel aux yeux de beaucoup<sup>4</sup> ; le concept de « forêt cultivée », mis en avant par les sylviculteurs Landais pour tenir à distance la vision environnementale de la forêt semble être impuissant à conjurer cette assimilation de la forêt à la nature et réciproquement.

Il y a de plus en plus « assimilation [de la forêt] à un milieu naturel que de nombreuses personnes conçoivent avec peu ou même pas d'influence humaine... La forêt représenterait donc le libre jeu des forces naturelles, en contraste avec les aires habitées et les surfaces intensivement exploitées par l'agriculture<sup>5</sup> ».

Cette évolution n'est pas propre à la France, comme le montrent les études sur la perception de la forêt par le public dans les 27 pays de l'Union européenne. La forêt y a acquis une valeur d'existence forte, et la priorité est de la protéger en tant que telle. L'enquête de 2009<sup>6</sup> auprès de 11 106 européens a d'ailleurs mis en évidence une rupture par rapport aux analyses du début des années 2000 : la protection de la forêt n'a désormais plus à être justifiée par le bénéfice des services écosystémiques ou par les besoins récréatifs ; elle relève d'un impératif catégorique. Le public Européen attache une plus grande valeur à la conservation des forêts et à ses fonctions

<sup>1</sup> La forêt, archétype de la nature. In : *La forêt, les savoirs et le citoyen*. ANCR, 1995, pp.17-19

<sup>2</sup> Enquête du CREDOC 1994 Conditions de vie et aspirations des Français

<sup>3</sup> Ancien adjoint au sous-directeur de la forêt

<sup>4</sup> C. Bouisset et A. Pottier, *Les Landes de Gascogne : de la forêt cultivée au patrimoine naturel*, in *Forêt et Paysage, X<sup>ème</sup>-XXI<sup>ème</sup> siècles, textes réunis par A. Corvol*, L'Harmattan, 2011

<sup>5</sup> F. Schmittbüsen, *Les forêts : témoins des besoins du passé et espaces de développement futur*, in *Schweiz, Z. Forstwes.* 155 (2004) 8 : 328-337

<sup>6</sup> *Shaping forest communication in E.U. : public perception of forest and forestry*, sur le site internet de la Commission européenne.

protectrices qu'à l'utilisation qui peut en être faite. Malgré les faits et les chiffres, la perception de menaces diffuses est prégnante pour nos concitoyens, probablement du fait de la mondialisation et d'une assimilation inconsciente de la forêt européenne à la forêt tropicale humide.

Robert Harrison<sup>7</sup> écrivait en 1992 que « dans l'histoire de la civilisation occidentale, les forêts représentent un monde à part qui a permis à cette civilisation de se dépayser, de s'enchanter, de se terrifier, de se remettre en question, en somme de projeter dans les ombres de la forêt ses plus secrètes, ses plus profondes angoisses. ». Je fais l'hypothèse que la menace perçue sur la forêt traduit d'une certaine manière la menace perçue sur la pérennité de notre civilisation, à tout le moins sur des équilibres apparemment naturels dont nous nous sentons dépendants.

Ces menaces diffuses sur la forêt ne sont pas identifiées de la même manière selon les régions d'Europe. La France appartient à la grande région Sud de l'Europe où l'enjeu de la protection l'emporte sur le nécessaire compromis à élaborer entre protection et production, que comprend mieux la région Nord de l'Europe. Notre pays appartient également à la région Sud-Ouest de l'Europe où la première menace identifiée par le public concerne les dégâts liés à la gestion et à la récolte du bois.

Ceci n'empêche pas une grande majorité du public Européen dans son ensemble à se prononcer pour « une gestion plus active, durable et multifonctionnelle ». Mais cela s'accompagne aussi d'une opinion divisée sur les enjeux du bois-matériau renouvelable et du bois-énergie renouvelable pour la société. Et cette division est particulièrement nette dans le Sud-Ouest de l'Europe et donc en France.

Alors que depuis les années 1960, il a longtemps été légitime d'analyser un certain nombre de conflits portant sur la gestion forestière comme traduisant l'affrontement entre une culture urbaine conquérante et des cultures rurales fragilisées, l'enquête européenne de 2009 et celle de 2011 en France<sup>8</sup> semblent démontrer la fin de ce processus transitionnel, que d'autres études laissaient déjà entrevoir : il n'est désormais plus possible d'identifier de différence de perception de la forêt selon les catégories urbains et ruraux, et ce dans toute l'Europe. Les frontières étaient certes depuis longtemps perméables, les urbains revendiquant souvent de garder des attaches en monde rural, et les ruraux ayant accès aux mêmes informations et débats d'idées. Mais les différences désormais marquantes de perception découlent à la fois de la proximité géographique (les ruraux ayant en moyenne une meilleure<sup>9</sup> appréciation du constat de ce qui se fait ou pas, et donc une vision *a priori* moins négative), et des pratiques de la forêt (les différences étant alors aussi fortes en moyenne entre urbains qu'entre ruraux).

Ceci ne signifie bien évidemment pas une homogénéité parfaite des visions de la forêt, qui ne serait que pure illusion, malgré les fondamentaux partagés. L'étude menée en 2000 par le CREDOC, à la demande de l'ONF, identifiait dans la

population d'Ile-de-France trois groupes reflétant trois visions différentes : la forêt comme espace sauvage (27%), la forêt comme espace sain (28%), et la forêt comme espace aménagé (24%), les 21% restants ne semblant pas porter une vision facilement caractérisable. Les tenants de la forêt sauvage semblent en moyenne être plus souvent des hommes et des diplômés, ceux de la forêt « espace sain » ou « espace aménagé » plus souvent des femmes et des personnes faiblement diplômées.

Dans ce contexte, je trouve très intéressante l'hypothèse de travail retenue par F. Schmitthüsen et Y. Kazemi<sup>10</sup> dans les années 1990, selon laquelle plus la réalisation de la gestion perturbe la relation des individus avec la forêt (compte-tenu de la perception qui domine leur regard), plus leur attitude envers la gestion sera réservée, voire négative. Cette grille d'analyse les conduisait à identifier deux grandes familles d'impacts, d'une part ceux qui conduisent à percevoir une forêt perturbée, où la civilisation vient imprimer sa marque, ce qui fait réagir les tenants de la « forêt refuge<sup>11</sup> », d'autre part ceux qui conduisent à percevoir une forêt hostile, marquée par l'impénétrabilité, le manque de vues et de couleurs, mal entretenue, ce qui fait réagir les tenants de la forêt aménagée. Les réactions les plus fortes à l'exploitation forestière l'assimilent à la fois à la destruction écologique sur le modèle amazonien, à la destruction urbaine (déforestation et artificialisation) et à la destruction sentimentale (beauté mutilée). En détournant un peu la belle formule de Di Meo (2009), le vécu accentue (incontestablement et fortement) les conditions objectives de la réalité.

Comme tout symbole, la forêt porte une charge positive et une charge négative. Elle peut être désormais à la fois le refuge où peuvent aller se ressourcer ceux qui ont besoin de s'éloigner un temps de la société urbaine et industrielle, et le signe visible d'une modification (vécue comme une dégradation) des rapports sociaux qui avaient structuré un paysage. Ces deux polarités sont en interaction, comme nous le laisse entendre Y. Luginbühl<sup>12</sup> lorsqu'il définit un beau paysage comme « cultivé, soigné, manifestant le travail incessant des paysans », avant de conclure sur le fait que ce qui peut faire évoluer cette perception réside dans la valeur nouvelle que revêt l'aspect sauvage. Mais il est compréhensible que des boisements non contrôlés, ou perçus comme tels, puissent à la fois être vécus comme brisant l'unité sociale traditionnelle et comme perturbant une relation avec la forêt telle qu'elle devrait être (au niveau de la perception). C'est particulièrement vrai dans les régions où se manifeste une fermeture du paysage<sup>13</sup>, mais c'est également probablement vrai dans les régions traditionnellement peu boisées où il existe une volonté politique d'augmenter la surface forestière.

<sup>7</sup> Forêts, essai sur l'imaginaire occidental, Flammarion, 1992

<sup>8</sup> Suivi du Baromètre CREDOC-SOeS (depuis 1995)

<sup>9</sup> Il faut néanmoins noter que le prisme de vision, même pour les ruraux, n'est pas nécessairement objectif, comme l'a montré une étude publiée par Sophie Le Floch (IRSTEA) en 1998 sur la perception du boisement des terres agricoles par les habitants de quelques communes du Maine blanc : seule une minorité, celle des habitants les plus enracinés localement, percevait objectivement l'évolution de son environnement, alors que la majorité continuait à percevoir une régression des boisements et faisait un amalgame entre des faits locaux (urbanisation diffuse) et des clichés généraux sur la forêt menacée.

<sup>10</sup> F. Schmitthüsen et Y. Kazemi, Analyse des rapports entre les attitudes des gens envers la forêt et leurs attitudes envers la gestion forestière, Journal forestier suisse, n°146, 1995, pp ; 247-264

<sup>11</sup> Catégorie suisse semblant, en première analyse, pouvoir réunir les catégories françaises « forêt espace sauvage » et « forêt espace sain » sus-mentionnées.

<sup>12</sup> Y. Luginbühl, Perception paysagère des espaces en déprise et des boisements spontanés des terres agricoles, 1999

<sup>13</sup> C. Labrue, La forêt comme clôture : l'enfermement de l'habitat par la forêt, in Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, dossier thématique n°4

## Les propriétaires et gestionnaires forestiers, entre perceptions et gouvernance

Contrairement à ce qui est souvent dit, les propriétaires forestiers privés Français ne sont pas à l'écart de ces évolutions : ils se déclarent à la fois très attachés à leurs bois et très sensibles à 48% aux questions environnementales (contre 36% dans la population totale). La forêt est vue par eux avant tout comme un élément du patrimoine, et seuls 10% se disent motivés par l'intérêt financier<sup>14</sup>. Mais sans doute certaines valeurs partagées avec le grand public, comme le calme, le ressourcement, la liberté, ou la permanence (cf. supra), ne sont pas vécues de la même manière quand on est propriétaire forestier et quand on ne l'est pas. Par ailleurs la pratique opérationnelle de leur forêt donne logiquement à la grande majorité des propriétaires une perception particulière de ce qui est faisable ou non pour améliorer la cohérence entre gestion pratique et perception par le propriétaire de sa forêt (deux pôles en interaction nécessaire entre eux), notamment au regard des enjeux environnementaux qu'il identifie.

Comme le rappellent J-P Terreaux et J. Weber<sup>15</sup>, le droit de propriété est en effet une donnée essentielle pour faire le lien entre perceptions et valeurs. En Europe, et plus encore en France, la forêt présente une caractéristique majeure : sans sous-estimer la contribution des forêts domaniales et communales, *ce sont pourtant très majoritairement des acteurs privés qui fournissent des biens publics* (cf. le paysage, la conservation de la biodiversité, la qualité de l'eau...). Or ces biens publics ne sont pas dans nos sociétés des biens marchands.

Dans les débats sur les infrastructures, la loi assujettit clairement le propriétaire ou gestionnaire du terrain concerné à la perception de l'intérêt public, via la procédure de la déclaration d'intérêt public (DUP) qui s'accompagne d'une logique d'indemnisation. En forêt, la confrontation entre la perception de la forêt par le public et le débat personnel que vit le propriétaire et/ou gestionnaire forestier entre d'une part sa propre perception de ces biens publics et d'autre part sa gestion de biens marchands se fait sans autre régulation que le code forestier<sup>16</sup>. Bien que ce dernier encadre l'exercice du droit de propriété, c'est bien le propriétaire ou gestionnaire forestier qui choisit sa conception de la multifonctionnalité de la gestion qu'il mène, en fonction de ses objectifs et de ses contraintes, dans le cadre assez souple des grands documents d'orientations nationaux et régionaux.

Il n'y a actuellement pas de lieu, ni de procédure, d'arbitrage de priorités entre biens publics et biens marchands, prenant en compte toutes les conséquences économiques et sociales des grands équilibres recherchés. La voie qu'imaginent certains décideurs et propriétaires forestiers serait la « marchandisation » de ceux des biens publics qui sont à l'origine des conflits les plus intenses, permettant de

s'engager dans la voie du contrat. C'est la grande option des « paiements pour services environnementaux » (PSE) qui fait l'objet de débats en France, en Europe et un peu partout dans le monde, depuis les années 1990. Mais la logique des perceptions explicitée ci-dessus conduit à penser que les progrès attendus en matière de conflits forestiers sur les objectifs ne suffiront pas à traiter à eux seuls la manière dont la réalisation de la gestion perturbe la relation des individus avec la forêt.

Compte-tenu du morcellement foncier en Europe, la perception de la forêt par le public agglomère très souvent un nombre variable, souvent important, d'unités de gestion, relevant de plusieurs décideurs agissant la plupart du temps de façon non coordonnée. Les options prises sur une unité de gestion, pour une part ont un impact sur les unités de gestion voisines, mais dans une mesure difficile à bien cerner qualitativement et quantitativement, et pour une autre part peuvent être analysées comme indépendantes. Le résultat visible du point de vue du public en est très souvent un « jugement de valeur » qui s'adresse à une entité totalement abstraite et inopérationnelle (« les propriétaires forestiers », « les forestiers »...). Une telle situation conduit alors à réclamer une intervention de la puissance publique au nom d'un intérêt supérieur qui, faute d'interlocuteurs concrets identifiés, ne sait pas prendre en compte le droit de propriété, pourtant fondement de nos sociétés démocratiques. Il existe donc un risque que les perceptions de la forêt, chargées d'émotions vitales, empêchent le public, du moins ceux qui s'expriment, d'imaginer des modes de gouvernance autres que la contrainte de la puissance publique, opérant alors en référence au mode de perception dont les porte-parole seraient les plus convaincants, à tout le moins les plus influents.

## La gouvernance

Il existe un consensus pour considérer que la bonne gouvernance appelle à la responsabilisation à tous les niveaux et au partage du pouvoir entre les parties. Il y est recherché la participation de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des politiques, et ceci avec l'objectif d'inclure la société civile au sens large, notamment les populations locales. Les types d'arrangement négociés peuvent varier, mais ils doivent être équitables, transparents et basés sur une responsabilisation mutuelle, avec des règles et procédures claires et transparentes<sup>17</sup>, dont une autorité supérieure non contestée est le garant.

Un certain nombre d'études pointent depuis au moins dix ans la dissymétrie entre d'une part les élus<sup>18</sup> et les représentants d'institutions qui abordent les questions forestières en terme de raisonnements, de fonctionnalités et de services, d'autre part les citoyens qui peinent à s'exprimer sur ce terrain et pourtant portent des images et des attentes extrêmement fortes.

<sup>14</sup> Etude CREDOC de 2009 sur les propriétaires forestiers (panel de 600 propriétaires de plus de 1 ha), dans le cadre de l'étude générale sur la consommation et les modes de vie d'avril 2010.

<sup>15</sup> In *Réflexions sur l'évaluation de la biodiversité et l'aménagement des forêts*, RFF n° spécial LXIII - 5-2011

<sup>16</sup> Dans le cas particulier des forêts domaniales, il existerait pourtant une possible régulation via le contrat pluriannuel entre l'Etat et l'ONF, si sa négociation permettait de trouver une place pour l'expression des attentes du public et si elle n'était pas dominée par la seule somme algébrique du produit d'exploitation des biens marchands et des biens publics, une fois l'arbitrage rendu sur leur équilibre à atteindre.

<sup>17</sup> S. Seydon, coordinateur du programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger, in *L'arbre qui cache la forêt*, Organisation internationale de la francophonie, 2012

<sup>18</sup> Par ailleurs, sans préjuger pour autant des évolutions intervenues en dix ans, il convient de garder en mémoire les conclusions de l'analyse menée par D. Boy en 2003 sur les parlementaires et l'environnement, qui montrait un réel décalage entre leur perception des priorités environnementales et celles du grand public. Cf. Boy (D.), *Les parlementaires et l'environnement. Rapport de recherche Programme Science Environnement, Société (PROSES)*, 2003, 40 p.

Dans beaucoup d'études sur la perception de la forêt, j'ai été frappé par un constat assez général, pour lequel j'emprunte la formulation de B. Boutefeu<sup>19</sup> : « *La plupart des personnes interrogées se sont montrées désespérées pour évoquer leur rapport à la forêt... Le rapport à la forêt procède du sensible, de l'affectif, de l'organique, de l'émotion et fait peu intervenir de raisonnements et de constructions intellectuelles.* ».

Il est par ailleurs frappant de constater dans l'étude européenne de 2009 que les gens interrogés disent avoir une bonne connaissance des forêts, alors que les résultats des enquêtes menées montrent pourtant de grandes divergences des connaissances réelles, voire un décalage net entre les perceptions d'une part, les faits et les chiffres d'autre part. Toute démarche participative qui oublierait ces données et cette dissymétrie s'exposerait à des déconvenues.

Il faut également garder en mémoire qu'un certain nombre d'associations de défense de l'environnement et/ou du cadre de vie<sup>20</sup> développent cependant une bonne connaissance des mécanismes de gestion forestière, et sont capables d'argumenter une contestation des méthodes de gestion, les conduisant à s'opposer parfois avec une égale vigueur aux « bétonneurs » et aux « sylviculteurs ». Ce niveau d'argumentation raisonnée dissimule souvent les perceptions et visions sous-jacentes propres aux individus et aux organisations qui les regroupent, et conduisent à un dialogue qui ne se situe souvent pas au niveau profond des motivations et perceptions des uns et des autres. Il existe donc un risque, à apprécier au cas par cas, que des démarches participatives « classiques » se traduisent en fait par un échange ou une confrontation entre ceux qui savent argumenter, en réduisant au silence une partie importante des parties-prenantes, ou en les contraignant à emprunter un mode d'expression qui n'est pas le leur. Le risque est alors de sous-estimer gravement la force des perceptions des participants, et la dimension symbolique de ce qui est jeu, et de prendre au premier degré le fruit de ces discussions.

Associer directement des personnes représentatives de la population ou des organisations a priori représentatives de cette même population peut donner des résultats très différents, compte-tenu du fait que les représentants d'organisations représentatives sur-représentent en fait souvent les hommes et les diplômés, et donc statistiquement certaines perceptions de la forêt. Dans de telles rencontres, il n'est donc pas exclu que la dominance masculine et celle des diplômés conduisent à surévaluer le poids accordé à la forêt comme nature sauvage, par rapport à la diversité d'autres perceptions tout aussi respectables de la population. Il est ainsi intéressant de constater l'écart qu'il y a dans la perception du peuplier entre le discours des institutions et celui des personnes peu diplômées, pour qui le peuplier des marais est un arbre humble, figure de la nature populaire, par opposition au chêne ou au hêtre<sup>21</sup>. Il n'est également pas

exclu que certaines parties, comme les agriculteurs, soient en quelque sorte acculées à se mettre au niveau symbolique fort du débat, et à plaider solennellement, par exemple, en faveur de la contribution de la production locale à la cause noble de nourrir l'humanité, sans pouvoir faire part de leur perception propre et de leurs intérêts économiques légitimes. Dans le domaine forestier, beaucoup de démarches participatives classiques laissent les participants insatisfaits, voire frustrés.

Les procédures participatives sont souvent parées de toutes les qualités. Mais je garde en mémoire les échanges très intéressants des Congrès forestiers mondiaux d'Antalya (1997) et Buenos-Aires (2009), qui rappelaient les réussites, mais aussi les échecs découlant notamment de la prise de contrôle de ces processus par quelques individus. Kalparna Jain, sociologue indien, rappelait en 2009 qu'en Inde 90% des processus participatifs mis en place sur des sujets forestiers ne débouchent sur rien. Par ailleurs, l'objectif souvent identifié de « *promouvoir la collaboration au moyens de processus axés sur le consensus* »<sup>22</sup> est souvent irréaliste dès lors qu'autour de la table les perceptions de la forêt sont trop nettement différentes, et que les débats s'engagent trop vite, explicitement ou implicitement, sur une confrontation des valeurs sous-jacentes à chaque perception. Dans un domaine où les perceptions et émotions sont aussi prégnantes, rares sont les accords (pris sur le moment pour des consensus) qui ne sont pas vécus (au moins pour la partie minoritaire) comme des armistices permettant de reprendre des forces en attendant une modification des rapports de force.

P. Deschênes<sup>23</sup>, professeur en psychologie organisationnelle à l'Université du Québec, identifie trois conditions clés pour la réussite d'un processus participatif performant en matière de gouvernance forestière :

- la reconnaissance de l'enjeu lié à la subjectivité humaine, ce qui suppose l'écoute et l'empathie, et donc une confiance qui ne se décrète pas, mais se construit peu à peu (il faut du temps) ;
- la qualité de la communication entre les parties-prenantes, ce qui suppose à la fois que les mots aient le même sens pour tous, ou que chacun explicite ce qu'il met derrière les mots ;
- un certain équilibre dans les échanges entre raison et passion, qui sache laisser une certaine place à la manifestation des émotions, ce qui suppose la présence d'un gardien du processus, qui ne soit ni dans une position d'autorité, ni dans celle d'une partie-prenante.

Il faut reconnaître que rares sont les procédures participatives en France qui respectent ce cahier des charges, qui semble pourtant correctement prendre en compte les spécificités découlant de la force des perceptions forestières. Et cela ne suffit pourtant pas à garantir une réussite.

<sup>19</sup> B. Boutefeu, *La forêt, théâtre de nos émotions*, in RDV techniques n°9, hiver 2008, ONF, pp. 3-8

<sup>20</sup> Catégorie large rassemblant aussi bien des personnes sensibles à de grandes évolutions lourdes du paysage (fermeture du paysage dans Les Vosges ou sur le plateau de Millevaches) que des gens seulement sensibles au caractère plaisant de l'environnement immédiat de leur maison (plus ou moins proche de la sensibilité de type NIMBY, « Not In My BackYard »). Il convient notamment de garder en mémoire la manière dont les résidents secondaires ont historiquement contribué au démarrage dans les années 1960 de certains grands conflits forestiers, et continuent à en être des parties-prenantes actives dans certaines régions.

<sup>21</sup> N. Eizner et S. Le Floch, *Le peuplier et l'eau, ou l'une des figures de la nature populaire*, in *Courrier de l'environnement* n°30, avril 1997

<sup>22</sup> Cahier des charges des « forêts modèles »

<sup>23</sup> *L'approche de la concertation : pour une gouvernance vers une économie verte*, in *Gouvernance : l'arbre qui cache la forêt*, Organisation internationale de la francophonie, 2012

## Le paysage comme lieu de gouvernance ?

Dans le respect de ce cahier des charges, il me semble cependant exister une approche qui minimise les risques d'une confrontation brutale des perceptions de la forêt, difficile à gérer : le paysage, comme réalité directement compréhensible par tous et permettant de négocier ce qu'est le paysage souhaité dans 50 ans ou plus<sup>24</sup>. Le paysage est compris dans son acception de la convention européenne du paysage : « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains ». Cela suppose néanmoins d'accepter de faire cohabiter avec un égal degré de légitimité les quatre perceptions paysagères formées par l'art, par les sciences écologiques, par l'approche polysensorielle des habitants et par les projets des acteurs<sup>25</sup>, sans imposer le discours des experts. Ce n'est alors que dans un second temps que l'on cherche à en tirer des conclusions sur les itinéraires possibles à emprunter pour y parvenir. Les paysages ont par ailleurs quelque chose à voir avec les identités de niveau supérieur qui peuvent fédérer des personnes ayant des perceptions différentes de la forêt. Ils peuvent intégrer en partie des facteurs économiques, et servir de médiateur entre les habitants locaux et les visiteurs. Là où certains y verront un enjeu de biodiversité, d'autres peuvent y voir un enjeu de recomposition profonde des liens sociaux, et d'autres enfin la contribution de ces territoires à la vie économique de nos sociétés. L'échelle dépassant le mode d'action limité propre à chaque acteur, il nécessite en soi une action collective et des compromis.

De fait il semble permettre, plus facilement que la confrontation directe des perceptions, la volonté de dépasser le jeu individuel des acteurs et de choisir les zones où chaque type d'attente et d'usage peut trouver sa place. Raisonner à 50 ans ou plus permet à chacun de prendre un peu de hauteur et de liberté par rapport à ses émotions et perceptions. Dès lors qu'il existe une vision partagée du paysage souhaité, les conséquences à en tirer sont *a priori* moins passionnelles, à défaut d'être toutes consensuelles. En outre, le paysage peut être un projet explicite et une stratégie des collectivités territoriales, dès lors qu'il s'agit de faire évoluer en la renforçant l'identité d'un territoire.

L'approche par le paysage n'est certes pas une panacée, ni du point de vue de la diversité des perceptions du public et des acteurs du territoire, ni du point de vue des arbitrages internes de cohérence de la politique forestière. Mais son échelle géographique est *a priori* un compromis intéressant, et les regards dont il légitime l'expression ne sont *a priori* hostiles à aucune des fonctions écologiques, économiques, sociales et culturelles qu'identifient les partenaires concernés, et aux compromis à rechercher, car inévitables. Le « détour » par le paysage n'est par ailleurs pas dénué de sens par rapport à trois des quatre préoccupations principales des Français concernant la forêt, selon l'étude du CREDOC de 1995 : l'entretien insuffisant des forêts (51%), les coupes rases trop nombreuses (31%), la modification de paysages (22%). Par ailleurs, écologiquement parlant, le paysage est sans doute la « nouvelle frontière » des forestiers, comme le laissent penser les enjeux liés à la diversité biologique, aux connectivités écologiques et au changement climatique. C. B.

<sup>24</sup> V. Fourault-Cauët, *Le paysage, outil d'une nouvelle gouvernance des territoires forestiers* ; P. Deuffig, *La fermeture des paysages dans le Massif central : regards d'habitants sur une question d'experts*, in *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°75, 2005

<sup>25</sup> P. Donadieu, *Quel bilan tirer des politiques de paysage en France*, [www.projetsdepaysage.com](http://www.projetsdepaysage.com), 2009

## Groupe Régional Sud-Ouest. Tournée dans les piémonts pyrénéens

par Sven AUGIER et Gilles TIERLE,  
23-24 novembre 2012

Sven AUGIER

Mail : [sven.augier@free.fr](mailto:sven.augier@free.fr)

Gilles TIERLE

Mail : [gilles.tierle@libertysurf.fr](mailto:gilles.tierle@libertysurf.fr)

Une douzaine de participants à ces journées, qui se voulaient rassembleuses d'idées sur la question de l'avenir des chênes autochtones dans les coteaux de l'ouest pyrénéen.



### Premier jour, à l'ouest d'Oloron-Sainte-Marie

Matin : accueil par l'ONF dans le Massif du Josbaig. Propriété d'un Syndicat de petites communes à Vocation Unique, la forêt visitée fait l'objet d'un aménagement en futaie régulière par parquets, ce qui implique une description pointilliste des surfaces à régénérer.

### **Station 1 :**

Une plantation de chêne sessile après coupe rase de chênes pédonculés déperissants a été réalisée selon un itinéraire technique imposé pour l'obtention de subventions.

Le résultat est suffisant mais cher, et impliquera encore des entretiens. Le débat porte sur la pertinence des itinéraires imposés et sur les coûts que cela implique.

On relève la présence éparses de semis naturels de chêne pédonculé dans la ronce des bandes de plantation ; on pourrait sans doute s'en occuper aussi...

Le diagnostic sur les dépérissements touchant massivement les chênes pédonculés adultes impose de « basculer » sur le chêne sessile mais le reste de la tournée nous fera penser que l'on peut probablement fabriquer aussi du pédonculé sur un cycle plus court (90 ans).

### Station 2 :

Un groupe de GB identifiés comme chêne sessile montre que les deux essences se mélangent dans le même peuplement. L'ONF projette une préparation à la régénération par gyrobroyage total de la souille et de la strate arbustive (noisetier et fragon). Les glands sont là.

La discussion porte sur la vitesse de repousse de la concurrence compte-tenu de la quantité de lumière apportée au sol, et les risques de dépenses induites pour sortir les semis (ou les plants !) de la concurrence. La coupe définitive pourrait être retardée pour modérer la vitesse de croissance des rejets, la lumière disponible semblant tout à fait suffisante pour installer la régénération en limitant les frais de dégagement. La coupe serait alors réalisée, en une ou plusieurs fois, au gré des besoins de lumière exprimés par la longueur de pousse des semis ou des plants... Et les dégâts d'abattage sur les semis acquis n'atteindraient sans doute pas la valeur des économies de travaux réalisées. Nous remarquons que sur les lisières de ½ ombre ½ lumière des semis de chênes se débrouillent tout seuls.

### Station 3 :

Devant un grand parquet régénéré sur glandée 2006 où restent sur pied quelques chênes rouges vendus récemment à faible prix, on constate une régénération réussie. Reste à mettre en place le cloisonnement cultural. En pleine lumière, la lutte contre la ronce et la gestion du mélange avec le chêne rouge coûteront certainement assez cher...

En lisière encore, des semis qui sortent la tête de la souille tout seuls, ce qui conduit à s'interroger sur la taille (minimale ? maximale ?) des parquets...

### Station 4 :

Une incursion dans un peuplement non traité composé de GB et BM en état végétatif moyen mais sans urgence de coupe conduit à ouvrir une discussion sur le travail de préparation qui serait nécessaire : gyrobroyeur ou croissant pointilliste avec économies d'énergie (et d'argent !) en profitant de ce qui existe avec dosage progressif de la lumière ? Le poids de l'aménagement pousse à la mécanisation et aux mesures systématiques, mais nul doute que le représentant du SIVU présent aura entendu les arguments d'économie mis en avant en proposant de laisser davantage l'initiative à la nature.

### Station 5 :

Un dernier arrêt sur une parcelle de chêne pédonculé (pas seulement !) « en cours d'envahissement par le hêtre » nous fait découvrir de beaux chênes côtoyant des hêtres moyens mais avec quelques belles billes de pied, même si on peut regretter que la chute des prix (du hêtre) sur le marché ne paie pas la qualité aujourd'hui...

Mais est-on si pressé de réaliser ces bois ?

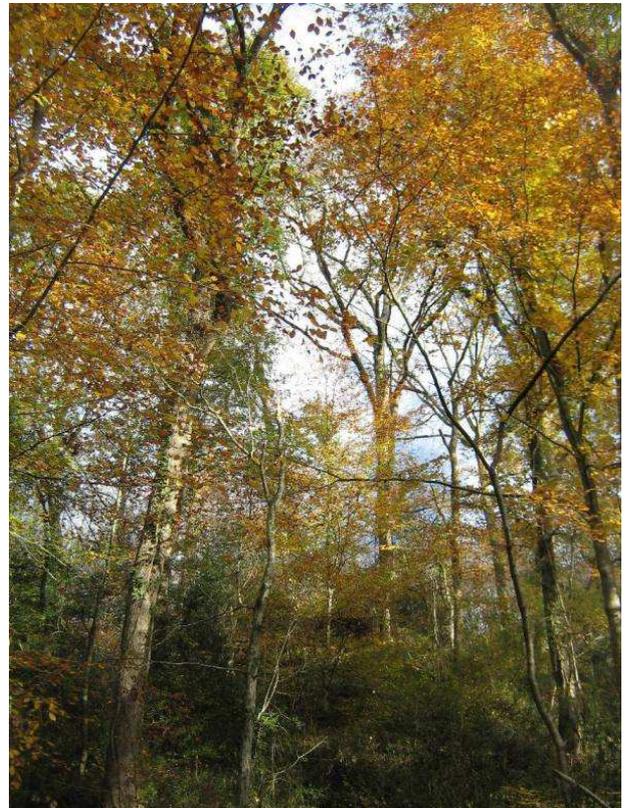
Il y a des semis de chêne pédonculé partout et, dans la mosaïque de lumière, on perçoit les zones où ce chêne prend le dessus sur la ronce et pousse aussi vite que les semis de hêtre. On observe en particulier que les hêtres bas branchus servent, en périphérie de leur houppier, de « chapeau d'installation » au chêne.

L'ultime discussion de la matinée porte sur le manque de ressource humaine formée à la sylviculture fine pour appliquer une sylviculture d'arbre difficilement quantifiable.

Un excellent repas nous est servi à Géüs-d'Oloron... adresse à recommander !

Après-midi en forêt privée, propriété De Fabrègues à Espès-Indurein. Sous la conduite de Nicolas Perthuisot, et l'après-midi étant court, trois images de cette forêt de moyenne dimension nous sont présentées :

1. Une exploitation en cours de peupliers, relais économique (prix de vente : 56 €/m<sup>3</sup>) pour financer les améliorations éventuelles à appliquer sur les peuplements de chêne installés sur le coteau voisin de forte pente.
2. La futaie de chênes, ressemblant à un ancien TSF ou une futaie sur souche sans intervention depuis plusieurs décades, doit faire l'objet d'une récolte à vocation principalement sanitaire, sans se préoccuper particulièrement de la carte d'identité des arbres... Le débat philosophique pédonculé/sessile n'est pas à l'ordre du jour pour une ambition de « décrassage » du peuplement en place par une coupe constituant un compromis entre le « vendable » (volume minimum à prélever) et le « sylvicolement pertinent » (ne pas trop ouvrir!).
3. Un peu plus loin, un peuplement de GB et BM de qualité moyenne (houppiers très asymétriques vers l'aval, troncs très inclinés, bois de tension) nous attend. Objet d'une exploitation récente, difficile, avec dégâts d'une coupe mixte « sanitaire + amélioration » marquée en 2008, il illustre la difficulté du compromis et l'art du gestionnaire.



Les grumes ont été vendues comme de coutume mais le façonnage des houppiers a été confié *a posteriori* à un artisan local. On remarque un sous-bois très dense de noisetier et des traces de gibier qui laissent présager que le processus de régénération sera difficile à mettre en place.

Quelques hêtres dispersés dans le peuplement provoquent un nettoyage naturel de la couverture, comme observé le matin en station 5.

Il est suggéré la stratégie suivante pour le prochain passage en coupe : martelage des gros bois uniquement au-dessus et autour des hêtres en place, ce qui apportera de la lumière latérale aux semis présents sous les « chapeaux » de hêtre ; puis dégagement pointilliste de ces plages de semis qui serviront de points d'appui à la suite du renouvellement.

### **Second jour, au nord d'un axe Pau-Orthez**

Matin : l'ONF nous invite encore à découvrir quelques joyaux de sylviculture feuillue dans deux forêts communales !

#### **Station 1 :**

FC d' Arbus, 150 ha, en cours de révision d'aménagement... La collectivité est soucieuse de son paysage et ne souhaite pas de coupes rases trop visibles. La station est réputée limite pour le chêne pédonculé, même si de très beaux sujets sont en place ; mais quel avenir leur réserve le réchauffement climatique ? Les cas vus la veille donnent à s'inquiéter ! On remarque une cinquantaine de semenciers à l'ha, dominant une végétation concurrente vigoureuse, avec par endroit des taches de tiges intermédiaires améliorables.

La coupe marquée (et vendue correctement malgré la présence de ces « abominables » TGB !) s'articule autour d'un ha ayant déjà fait l'objet d'un relevé de couvert avec vente de bois de chauffage et gyrobroyage. Il reste dans ce secteur 14 m<sup>2</sup> par ha de surface terrière et l'on s'accorde à penser qu'il est urgent d'attendre, pour des raisons paysagères ou sylvicoles, puisque du semis de chêne (peu importe lequel !) s'est installé. Le reste a donc été marqué en amélioration au profit des plus belles tiges, en comptant (enfin !) sur ce que Dame Nature va nous donner : des semis qui profiteront de la lumière (mais pas trop !), un mélange qui n'exclut pas les feuillus divers ni un chêne plutôt que l'autre. Le conseil que l'on peut proposer, c'est d'être vigilant sur les conditions d'exploitation (cloisonnement impératif !), pour ne pas saboter le renouvellement déjà en place... et de ne pas compter sur la « générosité » du propriétaire pour des travaux correctifs ultérieurs : le premier argent gagné est celui qu'on n'a pas dépensé ! Et puis, une idée germe : si le choix du propriétaire et du gestionnaire va vers une sylviculture irrégulière, pourquoi ne pas mettre en place un dispositif de l'Association Futaie Irrégulière dans cette forêt et cette parcelle, qui le méritent ?

#### **Station 2 :**

FC d'Urdès, entre plaine et coteaux, aménagée en futaie régulière, avec un mélange chêne/hêtre auquel la collectivité tient ! Mais comment maintenir du chêne (dont le bois vaut quand même deux fois plus que le hêtre aujourd'hui !) dans les parcelles en régénération ? Ce que l'on voit : dans les coupes secondaires, des chênes essoufflés, dont le semis a du mal à se faire une place au milieu d'une brosse de petits hêtres. Ce que l'on envisage : *a minima* cloisonner cette régénération de plus de 2 m de haut et dégager les chênes en recherche... à quel prix ? Là encore, la commune ne rechigne pas à payer, puisque les coupes rapportent ! Mais doit-on, si elles existent encore, courir les subventions en se lançant dans des travaux de complément de plantation dont l'émergence sera sans doute ruineuse ? Sans aller à cette extrémité, le débat porte essentiellement sur le bon dosage de

travaux au profit du chêne pour sortir du hêtre ce qui peut l'être : intensité des cloisonnements, périodicité, formation des ouvriers, toutes questions que la sylviculture d'arbre se pose journalièrement, mais certes pas avec une aussi grande urgence que dans cette situation où la lumière omniprésente n'offre aucune solution d'attente !

Encore un repas copieux à Mazerolles... il faudra revenir !

Après-midi dans une petite forêt privée à Morlanne. A proximité d'une propriété gérée par Nicolas Perthuisot et Grégory Restoy, un petit propriétaire, certes adhérent de Pro Silva, nous interroge sur le sort à réserver aux quelques hectares mélangés qu'il possède dans une combe accidentée et peu accessible. Franck Deyres, puisque c'est son nom, ne pourra pas commercialiser tout seul les bois qui mériteraient de partir... et la collaboration avec Grégory Restoy s'imposera ! Mais pour ce qui est de sa forêt « paysanne », bien représentative de la petite propriété béarnaise, le diagnostic établi préalablement fait apparaître l'extrême diversité des compositions des micro-peuplements, liée à la topographie mais sans doute aussi au passé de récolte, variable selon la situation par rapport aux accès et aux utilisateurs voisins : depuis des poches de robiniers ou d'aunelles glutineux, en passant par des zones « dégradées » à chêne et tremble (surface terrière voisine de 14 m<sup>2</sup>/ha), jusqu'à une futaie complète à base de chêne pédonculé (80%), complétée par du merisier, du châtaignier et aussi du tremble, du bouleau, du frêne, au gré des coupes d'avant-hier... une surface terrière de 18 à 20 m<sup>2</sup>/ha quand même, qui laisse la possibilité de récolter pour améliorer !... surtout que le sol porte déjà des semis de toutes ces essences qui ne demandent qu'à croître et embellir ! Oui mais comment récolter, si l'on n'a pas d'accès dédié, pas de volume significatif, pas de qualité homogène ?

En regroupant l'offre (tâche des Plans de Développement de Massif), en s'associant avec des propriétaires du secteur, en offrant la possibilité de récolte de bois de chauffage aux agriculteurs du coin... OUI MAIS en ne sacrifiant pas l'aspect méticuleux de l'opération à effectuer : NE PAS déstabiliser les sujets à laisser en les isolant trop, NE PAS supprimer tout le sous-étage, facteur de dosage de la lumière, NE PAS faire de sacrifice d'exploitabilité en condamnant des chênes de qualité certaine qui n'ont pas encore donné leur pleine mesure... et miser AUSSI sur les essences dites secondaires !

Dégagés ici de toute contingence d'aménagement, de commercialisation, nous avons pu librement échanger sur les champs du possible, en convenant ensemble que la fertilité des sols alliée à la capacité du chêne (des chênes ?) à produire du bois de qualité reconnue par le marché doivent permettre au propriétaire de profiter de son patrimoine en le bonifiant... mais en acceptant aussi de jouer collectif pour réaliser récoltes et travaux.

### **Conclusion de la tournée :**

Inspirons-nous de la diversité des situations pour trouver des solutions non systématiques aux questions soulevées par à-coups climatiques. Sachons observer et tirer parti des solutions que la nature invente tous les jours sous nos yeux !

S. A. et G. T.

## Groupe Régional Franche-Comté. Gestion de peuplements mélangés sur sols hydromorphes et sur grès acides

Par **Julien TOMASINI**  
12 octobre 2012

**Julien TOMASINI**

*Mail : [julientomasini@orange.fr](mailto:julientomasini@orange.fr)*

Près de 25 personnes ont osé se retrouver en cette journée pluvieuse du 12 octobre dernier, qui fut à l'image des conditions météorologiques de l'automne 2012 en cette belle région forestière de Franche-Comté.

A noter la présence de deux personnes représentant le monde associatif naturaliste (FNE Franche-Comté), notre association Pro Silva ayant également comme rôle de jeter des ponts entre forestiers et naturalistes. Qu'elles soient remerciées de leur présence.

Comme chaque année, cette tournée Pro Silva se déroule conjointement en forêt publique et en forêt privée. La matinée est consacrée à la visite de parcelles en forêt communale de Chauv au Nord de Belfort, afin d'illustrer la gestion qui peut être envisagée sur des stations hydromorphes. L'après midi fait l'objet d'une visite en forêt privée à l'Ouest de Belfort, sur des contextes stationnels très différents, mais présentant des peuplements également mélangés en essence.

### **Matinée : visite en Forêt Communale de Chauv**

*(Attention, ce n'est pas la forêt domaniale de Chauv vers Dole !)*

Le groupe est accueilli par M. Albrecht, chef de l'unité territoriale de Plancher Giromagny, l'Agent patrimonial M. Noël du triage de Chauv n'ayant pu participer. L'aménagiste M. Aubry nous fait également le plaisir de participer à notre visite.

La forêt communale de Chauv se situe dans la plaine de la Savoureuse, sous les premiers contreforts sous-vosgiens. Les 245 ha de forêt sont découpés en trois cantons, le canton principal de la Vaivre se caractérisant par des sols hydromorphes et acides. La chênaie domine les peuplements forestiers (56% de la surface), mais certaines parcelles comme les premières visitées sont constituées d'un mélange assez intime de chêne, hêtre, charme, épicéa. Cette dernière essence (22% de la surface) se retrouve d'ailleurs contre toute attente sur ces sols hydromorphes et acides et présente des caractéristiques intéressantes. Les gros individus présents (70 cm et plus) viennent quelque peu remettre en cause la mauvaise stabilité de cette essence sur ce type de sol !

L'aménagement récemment renouvelé et en cours de validation a pour objectif la production de bois d'œuvre, principalement de chêne, mais aussi de bois de chauffage pour les habitants du village.

Le mélange d'essence et la pérennisation des peuplements sont deux enjeux importants. L'enjeu écologique devient prépondérant notamment sur certaines parcelles, la forêt étant située dans le PNR des Ballons des Vosges et présentant des ZNIEFF.

Afin de répondre aux attentes du propriétaire tout en prenant en compte l'état actuel des peuplements, un traitement moins onéreux en travaux a été entamé, notamment sur les zones à enjeu faible de production. Une partie de la forêt sera gérée en futaie irrégulière, notamment sur les parcelles présentant des peuplements mélangés chêne-épicéa sur sols hydromorphes et acides.

Après une présentation de la forêt et de l'aménagement en cours, le groupe entame la visite de plusieurs parcelles. Les premières parcourues permettent de visualiser des peuplements mélangés chêne-épicéa, assez atypiques sur ce type de sol. Les discussions se font autour du dosage entre ces deux essences, du martelage, du niveau de matériel sur pied compatible avec un renouvellement en chêne. Bien que non typiquement en station, il serait dommage de se priver de la présence de l'épicéa, sans pour autant le favoriser à outrance. Le maintien d'un sous-étage de charme, actuellement absent du fait de la gestion passée, donnerait plus de souplesse dans le dosage de la lumière et une marge de manœuvre supplémentaire dans le contrôle de la dynamique de l'épicéa face au chêne.

La visite d'autres parcelles sur stations encore plus acides avec uniquement du chêne pose la question de leur gestion en termes de production. Même de qualité très modeste avec de faibles hauteurs, ces peuplements peuvent s'améliorer selon une gestion Pro Silva, mais la question est de savoir si cela en vaut la peine et si l'intérêt écologique ne devient pas prédominant (chênaie hyper-acidiphile à molinie). L'exploitation de ces zones devient en effet extrêmement délicate avec des engins forestiers classiques. Cette matinée humide aura permis de se rendre compte de l'intérêt de pratiquer une sylviculture d'arbres afin de valoriser au mieux des peuplements mélangés, d'autant plus en stations variées et délicates.

### **Après-midi : visite en Forêt de la Brisée (70)**

#### *Données générales*

Propriété : Groupement Forestier de Saint-André.

Gérants : Hardouin et Roland Burrus.

Surface : 494 ha, répartis en plusieurs massifs dont la Forêt de la Brisée (118 ha). Communes de Frahier et Chatebier, Chalonnvillers (limite Est de la Haute-Saône à 10 Km de Belfort).

#### *Milieu naturel*

Région IFN : collines sous-vosgiennes. Altitude : 370 à 500 m. Exposition : forêt présentant deux versants : Nord et Sud. Présence de nombreux thalwegs. Pente moyenne de 10 à 30%. Climat : climat semi-continentale (proximité des Vosges) avec P = 1060 mm (pluviométrie moyenne annuelle). 160 jours de pluie. Hivers bien marqués, étés chauds et orageux. Température moyenne annuelle peu élevée de 7 °C. Les vents dominants proviennent du secteur Ouest et peuvent occasionner des chablis (environ 6 ha dévastés en 1999).

**Géologie** : 3 substrats géologiques d'origine primaire, constitués d'**argiles et grès du Permien**, localement grès intermédiaires (Sud-Est) et rhyolite permienne (Ouest). Les grès issus de des deux premiers substrats sont altérés et rouges. **Pédologie** : en se décomposant, le grès donne des **sols bruns lessivés limono-sableux** plus ou moins profonds selon la topographie. La charge en cailloux est plus ou moins importante. Les sols sont dans l'ensemble assez profonds et de bonne fertilité, malgré une richesse trophique limitée (humus acides). Gradient de fertilité assez net entre les positions sommitales sur sol superficiel et acide jusqu'aux bas de pentes avec sols plus profonds, frais et riches (érable sycomore, frêne).

**Flore** : stations assez variées, dominées par la **Chênaie-Hêtraie-Charmaie acidiline**, avec comme principales essences : chêne, hêtre, sapin, épicéa, douglas, pin sylvestre, aulne, érable sycomore, frêne.

**Faune** : biotope assez varié (chevreuil, sanglier, bécasse). La pression du chevreuil est assez prononcée sur la régénération naturelle. La chasse est privée et louée. **Desserte** : bonne desserte avec route principale empierrée (3,4 km), nombreuses pistes de débardage et cloisonnements. **Parcellaire** : 25 unités d'une surface moyenne de 4,5 ha (regroupées en général par deux).

### **Historique et gestion**

**Historique** : anciennement propriété de la famille Vieillard. La forêt a fait l'objet d'enrichissements par régénération nat. de feuillus et plantations de résineux.

- 1<sup>er</sup> PSG : 1981-1995. Une première vague de coupes d'amélioration a parcouru en partie la propriété, avec un effort d'équipement fait en 1993 (subvention FFN). La gestion forestière est confiée au Cabinet Leforestier depuis 1994.

- 2<sup>ème</sup> PSG : 1995-2007. Adoption des coupes de jardinage, qui ont parcouru deux fois la forêt (prévision PSG). Entretien des équipements routiers.

- 3<sup>ème</sup> PSG : 2008-2027. Poursuite du jardinage.

**Peuplements** : 1/3 hêtre, 1/3 chêne, 20% sapin, 3% épicéa, 3% douglas, 7% divers. La surface terrière est en moyenne de 20 m<sup>2</sup>/ha.

**Objectifs du propriétaire** : l'objectif principal réside dans la **production de bois d'oeuvre feuillus et résineux de la meilleure qualité** en s'assurant du bon fonctionnement de l'écosystème forestier. Les risques de production sont minimisés par une gestion de la diversité des essences en stations. La rentabilité du capital producteur passe par la réduction des coûts de production, via les processus naturels.

**Mode de traitement** : **traitement en futaie irrégulière et mélangée**. Sylviculture d'arbres avec coupes de jardinage. Application de la *méthode du contrôle* (inventaires périodiques avant coupe).

**Rotation de coupes** : réglée sur la vitesse de croissance des arbres (sens de Gurnaude et Biolley). R = 6 ans en moyenne, calée sur les accroissements et le temps de passage des arbres à la futaie. Taux de prélèvement : 20% selon accroissement et capital sur pied par parcelle.

**Travaux** : Soins culturels après coupe au profit de la régénération naturelle. Elagage pratiqué sur les plus belles tiges.

**Mode de vente** : grumes feuillues vendues en bloc et bord de route, résineux vendus en pré-vente bord de route à l'unité de produit (ventes groupées d'experts forestiers). Bois de chauffage vendu sur pied (affouagistes).

**Visite** : Après la pluie battante du matin en forêt publique, l'après-midi a réservé une accalmie aux participants (c'est bien connu, les forêts privées doivent composer avec une pluviométrie plus restreinte !). Après une brève présentation du contexte général et de l'organisation de la gestion pratiquée, l'après-midi est consacrée à la visite de parcelles passées récemment en coupe (parcelles 15, 16 et 17) puis à d'autres récemment martelées et non encore exploitées (parcelles 22 et 23), ce qui permet d'avoir des images différentes. Les peuplements visités sont des futaies mixtes à base de sapin, hêtre et chêne sessile. Les parcelles parcourues permettent de discuter autour du dosage du martelage, du choix des arbres effectué en fonction de leur qualité. La régénération naturelle en sapin et hêtre est bien développée. La place du chêne au sein de ces peuplements est discutée. Certains participants jugeraient utile de lui faire encore plus de place parmi les essences d'ombres qui dominent. La gestion pratiquée s'efforce d'aller dans ce sens-là, mais il est rappelé que cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité des individus. En effet, le chêne sessile est souvent de modeste qualité sur ces stations-là (gélivure assez fréquente, notamment sur les positions sommitales encore plus acides). Il est cependant possible d'obtenir des beaux chênes, comme en atteste la présence de certains individus. Les semis de chênes se font évidemment plus rares que ceux de hêtre et sapin, d'où l'intérêt de les favoriser lors d'un passage en soin culturels 2 à 3 ans après la coupe. Certains forestiers du groupe auraient tendance à prélever de manière un peu plus dynamique. Il est rappelé que ces peuplements mixtes bénéficient d'une rotation des coupes de 6 ans. Afin de coller au mieux à la dynamique des peuplements, notamment en peuplement mélangé, il vaut parfois mieux passer à deux reprises plutôt que prélever plus voire trop en une seule fois.

Le groupe remercie chaleureusement les organisateurs, Marie-Claire Maréchal pour les visites en forêt communale et votre serviteur en forêt de la Brisée.

J. T.

## Groupe Régional Auvergne-Limousin.

Par **David PUYRAIMOND** et **Claude NIGEN**  
Le 14 septembre 2012

**David PUYRAIMOND**

*Mail : prosylvi@voila.fr*

Le groupe régional Auvergne-Limousin de Pro Silva s'est réuni le 14 septembre 2012 en Limousin, aux proches environs de Limoges, en des secteurs bien desservis de l'Est Haute-Vienne. Le choix des communes de Bonnac-la-Côte et de Boisseuil ayant pour but de faciliter la venue d'un public d'adhérents, mais aussi d'autres acteurs de la forêt. En particulier de forestiers installés en Limousin, pour lesquels la thématique de cette journée avait été spécialement ciblée : **"La sylviculture des peuplements feuillus tardivement pris en main"**.

Des peuplements, feuillus donc, très en retard de soins, sinon jamais entrepris sylvicolement : ce n'est pas ceux-là qui manquent en effet sur le territoire limousin ! Car, historiquement, c'est une région de jeune culture forestière, où depuis les années 1960, les efforts de développement ont jusqu'à présent surtout porté sur les plantations impulsées à l'époque du FFN. Des plantations résineuses en l'occurrence.

Pendant ce temps les feuillus ne manquaient pas de faire leur place, par colonisation naturelle d'espaces laissés vacants du fait d'une agriculture et d'une démographie déclinantes.

A tel point qu'aujourd'hui, les peuplements feuillus sont majoritaires en surface. On les a fréquemment catalogués péjorativement, assimilant trop souvent le franc-pied issu d'accru avec le rejet issu de souche. Un mélange de régimes, sinon des genres, pas innocent, et pouvant servir l'intérêt de certains acteurs, moins enclins à donner de la valeur à une ressource bonifiable qu'à tout y exploiter à blanc.

A ce jeu, c'est souvent la politique du statu quo qui l'a emporté : ne rien faire, même pas éclaircir, ne pas toucher !

Des propriétaires forestiers heurtés par les paysages de coupes rases ont peut-être ainsi exprimé, à leur façon, un souhait de protection de l'espace forestier. D'où l'état actuel d'une ressource feuillue limousine (et cela est peut-être extrapolable à une grande partie sud de la France) très en retard de sylviculture. Or, par nature, un patrimoine boisé croît et pousse, parce qu'il est vivant. Mais il meurt aussi, puisque de fait il est mortel. Ne pas l'accompagner dans sa dynamique, ne rien y faire de longues décennies durant, c'est anticiper son déséquilibre. Et surtout c'est laisser en sommeil des bois qui peuvent donner des produits de qualité, moyennant un minimum de sylviculture.

**Matinée** : Forêt de Villechenoux – Propriété forestière du GF des Cabanes de Marcilloux (Bonnac-la-Côte).

Le groupe est accueilli par Emmanuelle ORHAN et Laurent CHALIER, tous deux propriétaires du GF des Cabanes.

Après une présentation de la forêt, et en particulier du contexte historique, nous nous engageons sur un chemin forestier qui nous permettra de visiter différentes parcelles.

La forêt de Villechenoux est située à une quinzaine de kilomètres au Nord de Limoges. Elle est constituée majoritairement de feuillus, soit 36 ha sur les 43 ha qui composent ce massif. Les peuplements de résineux sont d'ailleurs principalement le fruit des reboisements post-tempête de 1999. On remarque cependant quelques gros et beaux Douglas de 80 ans disséminés au milieu des zones feuillues, qui constituent des semenciers de premier choix.

Un premier arrêt permet à la trentaine de participants de découvrir le premier peuplement composé d'un mélange de fréquentes réserves de Hêtre aux houppiers hypertrophiés, et d'une matrice de Châtaigniers sous couvert. Ces derniers, plusieurs fois coupés, et ayant rejeté d'autant, voient les brins de l'actuelle rotation excéder l'âge de 25 ans. Le Châtaignier, dont la feuille habille le logo de la Région Limousin, est comme l'on sait l'arbre à pain. Celui qui a nourri et sauvé les populations lors des épisodes de famine. Sa réputation de fruitier n'est donc pas à refaire. Mais il est bon de rappeler que la culture ligneuse du Châtaignier ne saurait se restreindre à la seule cépée. Certes elle démarre vite, mais elle produit en masse un bois de petit diamètre, épuisant pour les souches, comme pour les sols. Telle est la situation constatée ici : les souches sont larges à force de rotation...

Les actuels propriétaires ont pris conscience de l'impasse et ont souhaité réaliser une première intervention dans le peuplement. Celle-ci a été conduite en 2011. Cette exploitation a été engagée à un stade tardif, où le volume sur pied et l'encombrement de l'espace étaient maximum. Face à cette situation, la réponse a été d'extraire, de couper, de faire de la place... trop brutalement. Il est vrai que la chute de réserves encombrantes, au sein de rejets denses, amène une casse "fatale", comme par effet château de cartes.

Des discussions s'engagent alors sur la conduite de cette opération et sur les volumes prélevés...

Une réponse possible face à une telle situation consiste à lever le pied, à chercher à contenir le prélèvement pour que, le plus en douceur possible, on rattrape le retard moyennant une fréquence d'intervention plus rapide.

Ainsi on peut considérer que, sur le peuplement visité, il a été récolté en une seule fois ce qu'il aurait convenu d'extraire en trois fois. A raison d'un pas de retour de 3 à 5 ans, en l'espace de 10 à 15 années il aurait été possible de diminuer le volume sur pied dans les mêmes proportions, mais en ménageant le capital producteur et en évitant les à-coups de lumière et de croissance, particulièrement néfastes au Châtaignier.

Dans un tel schéma sylvicole une rationalisation de l'exploitation est judicieuse afin d'épargner au sol du tassement, aux souches des écorchements, mais aussi aux semis (présents et futurs) de l'écrasement. L'implantation des cloisonnements [de 4,5 m de large (en terrain accidenté, comme ici) espacés de 20 mètres d'axe en axe] aurait constitué la première étape d'une exploitation plus facile, mieux maîtrisable et constructive pour les suivantes. **Car le cloisonnement donne de la visibilité et du sens pour la suite.** Il oriente et ce n'est pas le moindre de ses intérêts : beaucoup de propriétaires forestiers cherchent une orientation, un azimut ! En résumé il aurait fallu que les acteurs acceptent ici de revenir plusieurs fois.

Car la récolte d'emblée de la moitié du volume sur pied - soit quelques 150 stères ! - est traumatisante pour le peuplement, comme pour son propriétaire.

Certes elle a permis à l'entreprise exploitante de rentabiliser copieusement son unique déplacement, mais en revanche elle n'incitera pas de si tôt à une nouvelle exploitation.

Un second arrêt dans un peuplement adjacent permet aux participants de visualiser un marquage de cloisonnements d'exploitation dans un peuplement composé également d'une réserve de Chênes sessiles et Hêtres, avec un sous-étage formé d'un taillis de Châtaignier. Il n'a pas échappé aux participants la présence de magnifiques Douglas qui complètent le couvert forestier de cette parcelle. Les discussions s'engagent alors sur l'intérêt de conserver ou de récolter ces spécimens. Certains prônant leur rôle de géniteurs, à condition de pratiquer aux alentours des coupes légères permettant de relever progressivement le couvert forestier encore trop dense aujourd'hui pour espérer voir apparaître de jeunes semis, d'autres préférant mettre en avant leur intérêt économique immédiat et proposant leur récolte au moins partielle. Ce sont les propriétaires qui trancheront lors de la future coupe sur cette parcelle.

Midi sonne au clocher de l'église de Bonnac la Côte, il est temps d'aller se restaurer...

### **Après-midi :**

Forêt de Boisseuil – Propriété forestière de M. Lamoure.

Pour poursuivre notre journée, nous sommes accueillis par M. Lamoure, propriétaire de cette petite forêt de Boisseuil, et par son gestionnaire M. Christian Riboulet, expert forestier basé à Leygat (87). M. Lamoure nous dresse un historique complet de cette propriété. La parcelle qui nous intéresse particulièrement occupe une superficie d'environ 5 ha.

Sur le cadastre Napoléonien de 1830, cette parcelle était divisée en 5 parcelles cadastrales. Parmi celles-ci, 4 étaient classées en Bois Taillis ou Bois Futaie. La 5<sup>ème</sup> parcelle (0,53 ha) était alors en pré. Aujourd'hui, en raison de l'abandon des cultures agricoles, ce sont de beaux et grands Frênes, dont la hauteur dominante atteint 37 m.

Depuis 1830, les autres parcelles ont également bien évolué. Aujourd'hui, après deux légères interventions en éclaircie en 1981 et 1997, et le passage de la tempête en 1999 qui a dévasté une parcelle aujourd'hui reconstituée, le peuplement

est une futaie irrégularisée où cohabitent un mélange de Chênes, Frênes, Hêtres, Châtaigniers, Erables champêtre, mais aussi quelques résineux issus d'introductions diffuses plus récentes (Pin Sylvestre, Epicéa commun, Sapin pectiné).

L'après-midi est donc animée par Ch. Riboulet.

L'accent est mis sur la recherche et le choix des arbres d'avenir au stade 'perches', 'petits bois' et 'bois moyens'.

Ch. Riboulet rappelle à l'auditoire que le repérage de ces arbres à la peinture permet de bien les visualiser, ce qui rend plus aisée leur protection lors des soins culturels et surtout lors des différentes exploitations.

Il rappelle que la qualité d'un arbre d'élite se juge avant tout sur la bille de pied, mais qu'il est primordial de choisir des arbres au houppier équilibré.

C'est aussi l'occasion pour Ch. Riboulet d'aborder les principaux indicateurs économiques utilisables en futaie irrégulière continue. En particulier les notions de gain, valeur potentielle, valeur de consommation...

Il nous rappelle qu'en traitement irrégulier il est nécessaire d'anticiper la valeur future des arbres.

L'avenir de chaque arbre doit être décidé lors du martelage en tenant compte de ses qualités, en estimant son accroissement en valeur et le besoin de le conserver ou non.

La forêt de M. Lamoure se prête particulièrement bien à ce type d'exercice puisque sur la même zone se côtoient des arbres d'essences très variées.

De plus, la plage des qualités est très étendue.

La fin de l'après-midi sera consacrée aux travaux sylvicoles. L'accent sera mis sur deux principales interventions : le cassage et l'annelation. Plusieurs exemples de réalisations ont été présentés sur des cônes de régénération au stade de la « compression / qualification ». Christian Riboulet nous rappelle que ces interventions, toujours légères, permettent d'accompagner et de stimuler une différenciation sociale naturelle. L'accent est mis également sur la diminution des coûts des interventions sylvicoles.

Le groupe entame ensuite une discussion sur la nécessité de former des opérateurs (bûcherons, sylviculteurs) qualifiés pour pouvoir assurer une mise en œuvre efficace de ces techniques.

La visite se termine par une promenade autour du Lac de Boisseuil. La journée aura permis, nous l'espérons, de donner des idées aux participants pour entreprendre une gestion des peuplements de feuillus en Limousin.

Un grand merci aux propriétaires qui nous ont accueillis sur leur massif !

D. P, C. N.

## Formations Pro Silva

### Sessions programmées :

En partenariat avec le CEFA de Montélimar, Pro Silva France organise deux sessions **d'Initiation à la Sylviculture Irrégulière, Continue et Proche de la Nature (SICPN)**, à destination des **forestiers privés et publics** (gestionnaires privés et publics, propriétaires forestiers, responsables de collectivités, organismes et entreprises de la filière-bois ...).

Ces stages peuvent bénéficier d'une prise en charge financière dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Informations et inscriptions :

[julie.renard@cefa-montelimar.org](mailto:julie.renard@cefa-montelimar.org)

### Initiation à la sylviculture Pro Silva, appliquée au **douglas**. 20-21 Juin

Session organisée dans les départements du **Rhône** et de la **Saône et Loire**, les **20 et 21 juin prochains**. Elle sera co-animée par **Jean-Loup BUGNOT**, expert forestier et administrateur de Pro Silva France et **Nicolas LUIGI** (Pro Silva).

Frais d'inscription :

400 € (adhérents Pro Silva)

450 € (non-adhérents Pro Silva)

Nombre de stagiaires limité à 24 personnes.

Date-limite d'inscription : 7 juin 2013

Ce stage peut bénéficier d'une prise en charge financière dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Informations et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013\\_Initiation\\_Douglas\\_Programme\\_V1.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013_Initiation_Douglas_Programme_V1.pdf)

### Initiation à la sylviculture Pro Silva, appliquée aux **chênes**. 10-11 octobre

Session organisée dans les départements de la **Sarthe** et de la **Mayenne**, les **10 et 11 octobre prochains**. Elle sera co-animée par **Jean-Michel GUILLIER**, expert forestier et administrateur de Pro Silva France et **Nicolas LUIGI**.

Frais d'inscription :

450 € (adhérents de Pro Silva)

500 € (non-adhérents de Pro Silva)

Nombre de stagiaires limité à 24 personnes.

Date-limite d'inscription : 27 septembre 2013

Informations et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013\\_Chene\\_Ouest\\_Programme\\_V3.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013_Chene_Ouest_Programme_V3.pdf)

## Agenda

### Voyage d'étude annuel en **Espagne** : voyage reporté

Le voyage d'étude annuel de Pro Silva France initialement prévu en Espagne (régions de Castille et Léon et Castille La Mancha) du 23 au 27 mai 2013 **est reporté à une date ultérieure**. Nous vous informerons de la nouvelle date.

### Tournées des **Groupes Régionaux** de Pro Silva France :

Informations et inscriptions : [www.prosilva.fr](http://www.prosilva.fr) / Agenda

- **Rhône-Alpes** : vendredi 19 avril 2013 (Ain). Thème : « pin Weymouth et chêne rouge d'Amérique : anges ou démons ? ». Peuplements irréguliers en forêts publique et privée.

Programme et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013-04-19\\_GR\\_Rhone-Alpes.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013-04-19_GR_Rhone-Alpes.pdf)

Contact : E. GUERRAZ - [emmanuel.guerraz@gmail.com](mailto:emmanuel.guerraz@gmail.com)

- **Normandie** : vendredi 19 avril 2013 (Mayenne). Thème : « SICPN et anciens TSF. Boisement Terres agricoles et agroforesterie ».

Programme et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013-04-19%20GR%20Normandie.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013-04-19%20GR%20Normandie.pdf)

Contact : G. DE THIEULLOY - [beaucourfrance@free.fr](mailto:beaucourfrance@free.fr)  
M. DE VASSELOT - [michel.de.vasselot@gmail.com](mailto:michel.de.vasselot@gmail.com)

- **Centre** : vendredi 26 avril 2013 (Loiret). Thème : « Pro Silva au naturel »

Programme et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013-04-26%20-%20Tournée%20GR%20Centre.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013-04-26%20-%20Tournée%20GR%20Centre.pdf)

Contact : M. VERDIER - [marc.verdier2@gmail.com](mailto:marc.verdier2@gmail.com)

- **Méditerranée** : samedi 22 juin 2013 (Hérault).  
Thème : « spécificités méditerranéennes : gestion multifonctionnelle (réserve écologique du Ranquas) et traitement continu des séries RTM en forêts publiques (forêt domaniale de la Vis) ».

Programme et inscriptions :

[www.prosilva.fr/programmes/2013-06-22%20-%20Tournée%20GR%20Med.pdf](http://www.prosilva.fr/programmes/2013-06-22%20-%20Tournée%20GR%20Med.pdf)

Contact : B. GALLION - [tontonblino@yahoo.fr](mailto:tontonblino@yahoo.fr)

Retrouvez également sur le site de Pro Silva France les dates des tournées techniques de nos confrères suisses ([www.prosilva.fr](http://www.prosilva.fr), onglet « agenda »).

### Séminaires, **colloques** autres événements

- **Colloque « Naturalité » n°2** : 17-20 septembre 2013 (Chambéry).  
Le WWF s'associe à l'IRSTEA (ex-CEMAGREF) et au REFORA (Réseau Ecologique Forestier de Rhône-Alpes) pour organiser un colloque sur le thème de la naturalité des eaux et forêts. Ce colloque fait écho au 1er événement organisé en 2008 sur un thème proche, qui avait rencontré un grand succès à l'époque.  
Comme en 2008, Pro Silva France est partenaire de ce colloque.

Informations : [www.naturalite2013.fr](http://www.naturalite2013.fr)